



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2500080 - Littoral Ouest du Cotentin de Bréhal à Pirou

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR2500080	1.3 Appellation du site Littoral Ouest du Cotentin de Bréhal à Pirou
1.4 Date de compilation 30/11/1995	1.5 Date d'actualisation 01/09/2017	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Basse-Normandie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr



1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1997
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 18/03/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030511524>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -1,57194°

Latitude : 49°

2.2 Superficie totale

3375 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

76%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
25	Basse-Normandie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
50	Manche	24 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
50003	AGON-COUTAINVILLE
50014	ANNEVILLE-SUR-MER
50015	ANNOVILLE
50058	BLAINVILLE-SUR-MER
50076	BREHAL
50085	BRICQUEVILLE-SUR-MER
50198	GEFFOSSES
50272	LINGREVILLE
50349	MONTMARTIN-SUR-MER
50403	PIROU

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1110 <i>Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine</i>		33,36 (1 %)		P	C	C	B	B
1130 <i>Estuaires</i>		33,36 (1 %)		G	A	C	A	A
1140 <i>Replats boueux ou sableux exondés à marée basse</i>		900,72 (27 %)		P	A	C	A	A
1210 <i>Végétation annuelle des laissés de mer</i>		1,91 (0,06 %)		G	A	C	A	B
1310 <i>Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses</i>		100,08 (3 %)		G	A	C	B	B
1330 <i>Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)</i>		333,6 (10 %)		G	A	B	B	B
2110 <i>Dunes mobiles embryonnaires</i>		10,7 (0,32 %)		P	A	C	B	B
2120 <i>Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)</i>		47,5 (1,41 %)		P	A	C	B	B
2130 <i>Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)</i>	X	272,08 (8,06 %)		P	A	C	B	B
2170 <i>Dunes à Salix repens spp. argentea (Salicion arenariae)</i>		0,08 (0 %)		P	A	C	A	A
2180 <i>Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale</i>		3,43 (0,1 %)		P	D			
2190 <i>Dépressions humides intradunaires</i>		0,23 (0,01 %)		P	B	C	B	C
6430		33,36		P	D			



Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin

(1 %)

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1324	Myotis myotis	p			i	P	M	D			
M	1364	Halichoerus grypus	c			i	R	G	D			
M	1365	Phoca vitulina	c			i	C	G	D			
I	6199	Euplagia quadripunctaria	p			i	P	P	D			
F	1106	Salmo salar	c			i	P	P	B	C	C	B
A	1166	Triturus cristatus	p			i	P	M	C	A	C	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	p			i	P	M	D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		Bufo calamita			i	P	X		X		X	
B		Anas crecca	100	500	i	P			X		X	
B		Anas acuta	1	10	i	P			X		X	
B		Somateria mollissima		1000	i	P			X		X	
B		Mergus serrator			i	P			X		X	
B		Haematopus ostralegus	2700	2700	i	P			X		X	
B		Charadrius hiaticula	500	1000	i	P			X		X	
B		Charadrius alexandrinus			i	P			X		X	
B		Branta hrota			i	P						X
P		Alopecurus bulbosus			i	P						X
P		Centaurium littorale			i	P						X
P		Crambe maritima			i	P						X
P		Erodium maritimum			i	P						X
P		Frankenia laevis			i	P						X
P		Hordeum maritimum			i	P						X
P		Leymus arenarius			i	P						X
P		Zostera marina			i	P					X	
P		Dianthus hyssopifolius subsp. gallicus			i	P						X

• **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.



- **Unité** : i = individus , p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	25 %
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	25 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	50 %

Autres caractéristiques du site

Le site rassemble cinq entités naturelles remarquables s'inscrivant dans un contexte exceptionnel de côtes basses composées de dunes régulièrement échancrées par les débouchés de petits fleuves côtiers (havres). Les marées de grande amplitude et le vaste estran sableux constituent le lien dynamique indispensable en termes sédimentologique et nutritionnel. Au-delà de leur qualité paysagère originale, les havres ou prés salés bas-normands comptent parmi les plus riches de toute la façade atlantique européenne.

La part de DPM représente environ 84,5% de la superficie du site.

Dans la liste des habitats d'intérêt communautaire, la part de l'habitat 1130, correspondant à "estuaire", ne représente volontairement que 1% de la superficie du site, afin d'éviter les doubles comptes avec les habitats 1110, 1140 & les habitats de prés salés.

Vulnérabilité : - Fréquentation touristique importante sur les espaces dunaires et les plages.

- Intérêt écologique du site tributaire du maintien du régime sédimentaire des havres et de la qualité des eaux littorales.
- Nécessité de maintenir le pâturage et de surveiller les aménagements qui en découlent sur les prés salés et les dunes limitrophes.

4.2 Qualité et importance

Motivations pour la liste des autres espèces importantes de flore et de faune (rubrique 3.3) :

- protection réglementaire au niveau national ou régional ;
- population remarquable, valeur patrimoniale, typicité.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.



4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	4 %
Etablissement public	4 %
Domaine communal	12 %
Domaine public maritime	80 %

4.5 Documentation

CERESA, 1992 - Site du havre de Blainville. Expertise d'environnement Faune-Flore. Commune d'Agon-Coutainville, 42 p.

GEHU J.M., 1979 - Etude phytocoenotique analytique et globale de l'ensemble des vases et prés salés et saumâtres de la façade atlantique française. Université de Lille II et Station de Phytosociologie - Bailleul, 514 p.

GEHU J.M., 1984 - Inventaire régionalisé des ZNIEFF du littoral atlantique de France (dunes, prés salés, falaises). CREPIS et Station de Phytosociologie - Bailleul.

QUEST AMENAGEMENT, 1991 - Qualité écologique du milieu sur la Pointe d'Agon (Agon-Coutainville). Observations botaniques sur les golfs de Coutainville et Bréville-sur-Mer. Conseil Général de la Manche, 38 p

C.R.E.P.A.N. - La pêche à pied en Basse-Normandie.

Comité Technique de l'Eau en Basse-Normandie - Etude des zones conchylicoles sensibles de Basse-Normandie : havres de Régneville et de la Vanlée.

D.D.E. - Tourisme et aquaculture sur le littoral du département de la Manche. Etude.

GIRESE P., 1969 - Essai de sédimentologie comparée des milieux fluvio-marins du Gabon, de la Catalogne et du Sud-Cotentin.

Syndicat Intercommunal de Défense du Littoral et d'Aménagement de la Baie de Sienne, 1984 - Etude d'impact d'aménagement de la baie de Sienne.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	1 %
13	Terrain acquis par un département	1 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	60 %
32	Site classé selon la loi de 1930	30 %
54	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public maritime	4 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :



Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	POINTE D'AGON	+	1%
11	HAVRE DE LA VANLEE	*	0%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

- Les différentes entités du site constituent des "espaces remarquables du littoral" au sens de l'article L146-6 du code de l'urbanisme (complément de la rubrique 5.1).
- Existence d'une zone de préemption du Conservatoire du Littoral.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Syndicat Mixte Littoral Normand

Adresse : 5/7 rue Pémagnie - BP 546 14037 CAEN cedex

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

- Oui
- Non, mais un plan de gestion est en préparation.
- Non

6.3 Mesures de conservation

- Existence de comités de gestion composés de tous les partenaires concernés.
- Le Havre de Geffosses et les dunes d'Annville bénéficient de plans de gestion.
- Réalisation en cours de plans de gestion sur les havres (au moyen de crédits européens Life Nature) par le CEL et le Syndicat Mixte de l'Équipement Touristique de la Manche.

Références :

FEDERATION DES CHASSEURS DE LA MANCHE, 1997 - Plan de gestion du havre de Geffosses 1997-2002 et Annexes.

LEROND M., 1997 - Plan de gestion des dunes d'Annville (Manche). 1 - Objectifs et Opérations de gestion. 2 - Définition des conditions nécessaires à la conduite d'une expérience de gestion par le pastoralisme. Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, 70 p. + 131 p.